

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 148 (2003)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Case postale 3906 – 1002 Lausanne

Le rédacteur du « Bulletin des officiers vaudois »: Capitaine Alain Freise

Ch. Des Osches 7 – 1009 Pully – Tél. (+ 41) 079 416 38 91 E-mail: rms-defense@military.ch

« Avenir – SVO »: dernière ligne droite

Nous y voilà! Après plus de deux ans de travail, l'Assemblée générale 2003 sera bientôt appelée à se prononcer sur les contours de notre future Société vaudoise des officiers.

■ Maj EMG Gérald Vernez¹

En automne 2002, nous présentions dans la *Revue militaire suisse* un ambitieux programme de travail. Qu'en est-il aujourd'hui, quel a été le cheminement jusqu'au résultat actuel et quelles sont les étapes restant à franchir?

Etat du projet

Sur la base des informations récoltées, notre groupe de travail a « ficelé » un paquet solide et réaliste. Nous avons voulu vous présenter un projet respectueux de nos diversités, de notre histoire et qui redonne du souffle à notre vénérable société.

Bien sûr, on aurait pu s'attendre à ce que quatre officiers EMG réussissent à élaborer des variantes! Ce n'est pas faute d'avoir essayé. Mais les faits sont têtus et après avoir mis toutes nos données dans la balance, nous avons dû nous rendre à l'évidence, il n'y a qu'une alternative crédible remplissant tous les critères!

Cheminement

Selon ce qu'il conviendra bientôt d'appeler une « tradition », nous

avons soumis nos idées à un « Comité des Sages » avant de les présenter plus loin. Nous remercions particulièrement le cdt C Rickenbacher et le br Cuche pour leur disponibilité et leurs précieux conseils.

Début décembre 2002, le comité de la Société vaudoise des officiers in corpore a pris connaissance du projet et décidé de le présenter presque tel quel à l'Assemblée générale 03. La très large adhésion du comité aura été une belle récompense pour le groupe de travail. L'accueil positif des présidents des groupements, notamment ceux des groupements périphériques ou géographiquement fractionnés, nous a particulièrement ravis.

Comme le précise la plaquette d'invitation à l'Assemblée générale 03, conformément à nos statuts, les membres de la Société vaudoise des officiers ont la possibilité d'intervenir par écrit. En raison du plan horaire serré de l'Assemblée générale 03, il serait avantageux de pouvoir régler au préalable les simples points de compréhension: le soussigné est à votre disposition, alors n'hésitez pas! Un complément d'information est aussi disponible sur notre site Internet www.military.ch/svo.

Ainsi nous pourrions concentrer le débat de l'Assemblée générale 03 sur les vrais questions de fond.

Etapes futures

Pour l'adoption des nouveaux statuts, le comité cantonal a décidé qu'il n'y aura pas d'Assemblée générale extraordinaire en automne 2003 comme proposé initialement. Ces statuts seront soumis au vote lors d'une Assemblée générale 04 précoce (entre fin janvier et mi-février 2004) qui marquera aussi l'entrée en vigueur d'Armée XXI.

Espérons que d'ici là le peuple suisse et vaudois aura eu la sagesse de faire échouer le référendum auquel nous devons, une fois de plus, faire face! Si les référendaires (qui devraient impérativement réviser leur conception des conflits) l'emportent, notre armée en souffrirait beaucoup et la milice qu'ils prétendent défendre serait certainement la grande perdante!

Par ces quelques lignes nous vous avons présenté brièvement l'état des travaux. Nous aimerions surtout vous encourager à être présents le 8 mars 2003 à Moudon pour venir soutenir notre processus de réforme.

¹ Vice-président de la SVO et président du groupe de travail « Avenir-SVO »



Officier un jour... officier toujours!

■ Cap Vincent Cornu¹



Que voici une maxime simple, employée à gorges déployées dans toute société d'officiers. Une formule brève qui, à l'âge de vingt ans après une école d'officiers, fleure bon la joie de vivre, l'envie de défendre des idées pures. Et puis voilà qu'année après année, la vie reprend gentiment le dessus s'évertuant à nous présenter une société différente, recalant certaines valeurs au rang de faire-valoir. Et pourtant, officier un jour, officier toujours.

En consultant le dernier *Larousse*, je découvre entre parenthèse la définition suivante concernant l'officier: «Officium, fonction publique». A l'évidence et dans le cadre du service militaire, l'officier doit réunir toutes les qualités pour mener sa mission à bien. Il se doit d'être un citoyen à l'écoute des autres. Une personnalité ouverte, possédant le sens de l'auto-critique, sachant à tout instant s'investir pour la noble cause.

Dans le cadre de la Société vaudoise des officiers, il y a un

grand nombre d'officiers de cet acabit. Des gens qui malgré les années, malgré l'expérience acquise, restent de fidèles camarades. Des amis qui au travers de leurs activités quotidiennes, voir de leur retraite active dans certains cas, se rappellent qu'ils ont juré un jour: «Officier un jour, officier toujours.»

La Société vaudoise des officiers doit promouvoir l'esprit de corps au sein des officiers dans la confiance et la loyauté au profit des valeurs de notre Pays et de sa politique de sécurité. Encore une fois, tout travail en faveur du pays n'est possible que par l'engagement sans limite d'officiers loyaux.

Mais depuis peu, il ressort de plusieurs affaires ayant agrémentés la vie quotidienne de notre pays, que certains *managers* et autres directeurs importants de société, également officiers, ont quelque peu oublié leur serment. Bien sûr, ils pourront toujours avancer le prétexte suivant: «Il ne faut pas tout mélanger, il y a la vie civile et la vie militaire.!»

Tout faux! Vraiment tout faux! On ne me fera pas croire que ce brave officier est capable de changer sa manière d'être, selon qu'il est au service ou dans la vie active. Si vestimentairement, la transformation est pour le moins visible, il me semble illusoire de vouloir

changer de comportement. Une attitude parfaitement aberrante qui n'apportera strictement rien à l'intéressé, mais qui par contre, engendrera passablement de frustration du côté des subalternes.

Pour revenir à la Société vaudoise des officiers, dans le cadre de sa mue liée à la réforme d'Armée XXI, notre société doit pouvoir compter sur un bassin de camarades, fidèles, loyaux, ayant pour seule vision la survie de notre société. Il faut souhaiter que certains membres nostalgiques de nos Grandes Unités, ceux qui suivent de très loin les activités de notre société, reviennent peu à peu en qualité de membres actifs et réactifs de notre société. Le but final étant de recevoir les jeunes officiers en leur rappelant d'entrée qu'ils sont officiers un jour, mais surtout officiers pour toujours. Soyons fiers d'être officiers, la tâche vaut la peine qu'on s'y consacre.

Une maxime forte qu'il s'agira de transmettre aux générations futures en rappelant qu'ils devront en tout temps conserver un comportement exemplaire, la recherche de l'excellence restera l'objectif permanent, ceci dans l'intérêt de la chose militaire, mais également au profit de la société civile.

¹ Président du Groupement du Gros-de-Vaud de la SVO.



SVO

Défense

AGENDA SSO-SVO

FÉVRIER 2003



Groupement de Lausanne

08.03.03: assemblée générale de la SVO à Moudon, avec une conférence du chef du DDPS, Samuel Schmid, sur le thème: «Développement d'Armée XXI».

27.03.03: Assemblée Générale du Groupement de Lausanne. L'AG sera suivie d'une conférence par le col EMG Philippe Rebord sur le thème: «Le recrutement Armée XXI». Courant mai 2002: sortie extra-muros en terre payernoise: visite du Musée de l'aviation. Pour tous renseignements: la présidente du Groupement: maj Dominique Koepfel, tél. 021/652.88.58

Assemblée générale de la SVO

Samedi 8 mars 2003

Nous aurons le privilège d'accueillir le conseiller fédéral Samuel Schmid, chef du DDPS. A cette occasion vous pourrez entendre le Chef du Département nous transmettre l'état d'avancement du projet de réforme A XXI.

Alors venez nombreux.

Military Music Morges

Festival international de fanfares

Jeudi 8 mai 2003 à 20 h 30: concert de la Landwehr au théâtre de Beausobre à Morges.

Vendredi 9 et samedi 10 mai 2003 à 20 h 30: concerts-parade à la patinoire de Morges.

Dimanche 11 mai 2003 à 14 h 00: Défilé-parade en ville de Morges (gratuit).

Prix:

Jeudi 8 et samedi 10 mai (billet combiné): Fr. 60.–

Jeudi 8 mai Fr. 30.–

Vendredi 9 mai Fr. 40.–

Samedi 10 mai Fr. 40.–

Billets en vente auprès de Ticket Corner.

Centre d'histoire et de prospective militaire

1^{er} semestre

21 et 22.03.03: colloque 2003 en rapport avec le bicentenaire de l'Indépendance vaudoise

21.03.03 à 14 h 00: Assemblée générale

13.03.03 à 18 h 30: Cours N° 1: Mission et maintien de la paix en Erythée: expérience vécue (lt-col Jean-Paul RYCHENER, représentant du GICHD à Genève)

24.04.03 à 18 h 30: Cours N° 2: Sortie: «Musée de la police criminelle» au Mont-sur-Lausanne (avec la collaboration de l'Inspecteur Jean-Jacques WUILLEMIN)

15.05.03 à 18 h 30: Cours N° 3: La pensée stratégique suisse: quelques pistes de recherche (cap Pierre STREIT, adjoint au directeur scientifique du CHPM)

14.06.03: Cours N° 4: Sortie terrain: les fortifications de Morat/secteur Vully (avec la collaboration du br Jurg Keller)

Sauf avis contraire, les cours d'histoire et l'assemblée générale ont lieu au Pavillon Ouest du Centre Général Guisan à Pully. Adresse électronique: chpm-pully@bluewin.ch